

RENCONTRE EN KARTIER

Diagnostic en marchant



KINGERSHEIM

www.ville-kingersheim.fr

RETOUR SUR LE QUARTIER RICHWILLER



Madame, Monsieur,

Suite à la déambulation dans le quartier Richwiller le 16 septembre 2025 à laquelle vous avez participé, nous vous en remercions, nous nous étions engagés à revenir vers vous par écrit sur les différents points ayant été soulevés à cette occasion.

Ce document de synthèse reprend l'ensemble des problématiques ayant été abordées avec vous, ainsi que les suites qui ont été apportées ou vont l'être à plus ou moins long terme après étude des différents services de la Ville.



Nuisances sonores le dimanche liées à l'utilisation de machines de type tondeuse ou karcher.

Plusieurs sensibilisations avaient été faites dans le magazine municipal à ce sujet. Des rappels sont faits régulièrement. Il ne faut pas hésiter à en informer la Police Municipale afin qu'elle puisse aller à la rencontre des personnes concernées pour les sensibiliser.

Le stop à l'angle de la rue des Carrières est dangereux.

Ce stop a été installé à la demande des habitants lors d'une précédente réunion de quartier pour "casser" la vitesse à ce niveau de la rue.

Circulation et vitesses rue de Richwiller

Les problèmes d'incivilités routières et de vitesses sont constatés dans l'ensemble des rues de la ville, mais le constat est plus amplifié sur les axes à très grand trafic comme la rue de Richwiller.

La commune étudie depuis maintenant plusieurs mois des aménagements de cette « très longue rue » depuis le Kaligone jusqu'au Faubourg de Mulhouse pour apaiser la circulation et partager l'espace routier entre véhicules et cyclistes.

C'est une route départementale au statut « à fort trafic », assurant une relation est /ouest qui peut-être difficilement déviée, et les options d'aménagement sont « contraintes » par la réglementation en lien avec la CEA.

De premiers aménagements visant à pacifier la circulation ont été réalisés depuis le secteur du Kaligone. D'autres suivront en réaménageant d'abord les deux carrefours de la rue de Richwiller avec la rue du Béarn d'une part et avec la rue des Chalets / Weissenbacher d'autre part.

L'objectif est également d'aménager des pistes cyclables partout où cela sera possible. Plusieurs comptages seront effectués dans les mois qui viennent afin d'avoir une photographie la plus exacte (et actualisée) de la vitesse et du volume / jour de véhicules.

Demande de passage piéton au niveau du n°34 rue de Richwiller.

Le marquage du passage piéton a été réalisé.

Au croisement de la rue de Richwiller et de l'Impasse des Pavillons, les habitants qui viennent déposer leurs déchets dans la benne gênent la circulation.

Les bennes ont été déplacées à proximité de la place de stationnement existante afin de limiter la gêne. Le marquage « Arrêt minute réservé uniquement au dépôt du tri sélectif » doit encore être ajouté.

Constat de la présence de beaucoup de moustiques tigres.

La seule solution est d'éviter l'eau stagnante. Une campagne de sensibilisation rappelant les consignes sera faite dans le magazine au printemps 2026.